

Formation régionale africaine sur le cadre de financement national intégré

Examen approfondi du module 3 du cadre de financement national intégré « Suivi et examen »

Jeudi 26 août 2021 ; 14 heures – 15 h 30 (heure d’Afrique de l’Est : TU +3)
Réunion virtuelle

NOTE CONCEPTUELLE

Vue d’ensemble

Les plans de développement nationaux, les stratégies relatives aux objectifs de développement durable (ODD) et/ou les plans sectoriels fournissent une orientation quant aux objectifs de développement durable des pays. Le [module 3 du cadre de financement national intégré \(INFF\) – Suivi et examen](#) – regroupe toutes les informations dont les décideurs ont besoin pour garantir l’efficacité du financement des objectifs visés. Il veille à ce que les systèmes nécessaires soient en place pour faciliter la transparence et la responsabilité dans la mise en œuvre de l’INFF et des activités et réformes connexes. Plus précisément, le suivi et l’examen des INFF consistent à recueillir des données et des informations dans trois domaines :

1. Volumes et impact des financements (combien de types de financement sont disponibles dans le pays et comment ils sont alloués et investis pour appuyer les objectifs nationaux de développement durable ?) ;
2. Valeur ajoutée de la stratégie de financement (si la stratégie de financement et les réformes connexes parviennent à améliorer la mobilisation des financements et leur alignement sur les plans de développement) ;
3. Mise en œuvre générale de l’INFF (ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans la conception et la mise en œuvre de l’INFF, y compris les mécanismes de gouvernance et de coordination).

Le processus de suivi et d’examen de l’INFF vise à améliorer la cohérence et la compatibilité des données existantes et des systèmes de suivi des différents types de financement, ainsi qu’à renforcer leur lien avec les résultats. L’objectif n’est pas de remplacer ou de dupliquer les systèmes de suivi qui seraient déjà en place. Le module de suivi et d’examen peut plutôt agir comme un « intégrateur », en rationalisant les efforts (y compris en ce qui concerne les plans et les stratégies de développement des données), en comblant les lacunes des systèmes, là où ils existent, et en donnant accès à des informations pertinentes pour les politiques dans plusieurs domaines de la politique de financement.



Objectifs

Cette séance de formation vise à sensibiliser les participants aux éléments clés du module 3 de l'INFF sur le suivi et l'examen, y compris les mesures que les pays peuvent prendre pour renforcer les systèmes et processus existants (et en comblant les lacunes, le cas échéant) pour faire en sorte que les décideurs et autres parties prenantes aient accès aux données et informations dont ils ont besoin pour prendre des décisions et rendre des comptes.

Cette séance de formation s'appuiera sur les [orientations générales pertinentes élaborées par le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement](#) et permettra aux participants de mieux comprendre les éléments d'information, ainsi que de prendre connaissance d'exemples d'études de cas concernant des pays pionniers en matière d'INFF, et ce, afin de les sensibiliser aux différentes étapes de la mise en œuvre, aux difficultés rencontrées et aux enseignements qui en ont été tirés. La séance donnera aux participants l'occasion de débattre et de réagir en vue du partage des connaissances et de l'apprentissage par les pairs, ainsi que de nourrir les travaux futurs du Département des affaires économiques et sociales, du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Commission économique pour l'Afrique.

Ordre du jour provisoire

Jeudi 26 août	
Séance : Examen approfondi du module 3 de l'INFF « Suivi et examen »	
Animateur : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (à confirmer)	
Partie 1 : Introduction à la méthodologie du module 3 « Suivi et examen » Au cours de cette séance, le Département des affaires économiques et sociales donnera une vue d'ensemble des principaux éléments du module de suivi et d'examen, y compris les domaines d'action possibles que les pays peuvent envisager pour renforcer les systèmes existants et, le cas échéant, en comblant les lacunes. Présentateur : Département des affaires économique et sociales <ul style="list-style-type: none">• Questions – réponses	14 heures – 14 h 15 (15 minutes)
Partie 2 : Apprentissage par les pairs La présente séance mettra en lumière les données d'expérience des pays qui sont à l'avant-garde en ce qui concerne les différents aspects du suivi et de l'examen. Pays proposés (10 minutes par pays) : <ul style="list-style-type: none">- Ouganda – Présentation sur l'attestation de conformité budgétaire- Bénin – Présentation sur l'établissement d'un budget tenant compte des objectifs de développement durable	14 h 15 – 15 heures (45 minutes)

<ul style="list-style-type: none"> - Botswana – Présentation de travaux sur la méthode « budget base zéro » (UNICEF) - Malawi – Présentation d’un examen des dépenses publiques (UNICEF) <p>Séance de questions – réponses (5 minutes)</p>	
<p>Partie 3 : Discussion en petits groupes</p> <p>Sur la base des présentations des pays et des données d’expérience partagées, cette séance permettra de discuter en petits groupes des différents éléments du module de suivi et d’examen.</p> <p>Les questions ci-après peuvent permettre d’orienter les discussions de chaque groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels systèmes de données et de statistiques sont en place pour suivre les financements publics et privés ? Comment les informations correspondantes sont-elles mises à la disposition du public ? - Comment le suivi des flux et des politiques de financement est-il relié au suivi des résultats (tels que les objectifs nationaux de développement durable articulés dans les plans de développement nationaux ou les objectifs de développement durable) ? Les systèmes existants présentent-ils des lacunes (par exemple, pour certains types de financement) ? - Quelles institutions sont chargées du suivi des flux de financement et de l’examen de la mise en œuvre des différentes politiques de financement ? Qui sont les principaux producteurs et utilisateurs de données sur le financement ? - Que considérez-vous comme des données « correctes » (« <i>good enough</i> ») ou comme un niveau d’ambition approprié en matière de suivi et d’examen dans le contexte de votre pays ? De quoi cela dépend-il ? Quelles sont les capacités nécessaires, celles qui existent déjà et celles qui doivent encore être renforcées ? - Quels sont les principaux défis ? Comment les orientations générales du Groupe de réflexion interinstitutions peuvent-elles contribuer à les relever ? <p>Compte-rendu, en plénière, des discussions – principales conclusions de chaque groupe</p>	<p>15 heures – 15 h 25 (20 minutes pour la discussion, 5 minutes pour le compte-rendu)</p>
<p>Clôture de la séance (Par l’animateur ; passage de relais à l’animateur de la séance sur le module 4 des INFF)</p>	<p>15 h 25 – 15 h 30 (5 minutes)</p>